

Sciences Humaines et Sociales mention Information-Communication

RNCP20240 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	320
Code(s) ROME	E1103, E1104, E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

<http://www.univ-avignon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de cette licence Information et Communication analyse des situations de communication, produit des stratégies, des discours et des documents publicitaires et événementiels.

Il collabore avec des équipes chargées de communication, élabore des programmations, participe à la gestion des institutions et entreprises culturelles (associations, ateliers, patrimoine, musées, festivals notamment).

Il conçoit, crée et exploite des espaces numériques (sites, réseaux sociaux, outils,...), audio-visuels ou médiatiques.

Il réalise des enquêtes de terrain et des études de publics, organise des événements spécialement dans le domaine culturel privé ou au sein de collectivités publiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé détient les compétences suivantes :

1-compétences transversales

- savoir rechercher, collecter et analyser des informations
- travailler en équipe
- planifier et réaliser des tâches en autonomie
- connaître et maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- être capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais.

2-compétences organisationnelles

- être autonome : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation
- utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, en analyser les pertinences
- mettre en oeuvre un projet : définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action
- réaliser une étude de cas : poser une problématique, construire une argumentation, rédiger une synthèse.

4-compétences relationnelles

- communiquer : rédiger clairement, préparer des rapports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer en anglais
- travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer

- s'intégrer dans un milieu professionnel : identifier ses compétences et les communiquer, situer une entreprise dans un secteur et un contexte, identifier des personnes ressources et les différentes fonctions d'une entreprise, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

5-compétences spécifiques en Sciences de l'Information et de la Communication

- maîtriser les concepts en Sciences de l'Information et de la Communication
- savoir lire et analyser des textes scientifiques ou des documents originaux
- être capable d'intégrer les techniques de communication dans un plan de communication ou un dossier de presse
- maîtriser les techniques de recherche d'informations pour les traiter et les hiérarchiser
- maîtriser les techniques d'expression écrite et orale
- connaître les techniques de médiation numériques et audiovisuelles
- connaître les enjeux des cultures du numérique
- maîtriser les techniques de présentation d'une stratégie de communication
- comprendre l'environnement socioculturel d'un projet et les politiques publiques de la culture en particulier dans le domaine du patrimoine, des musées, du tourisme, des festivals, des cinémas,...
- connaître l'environnement juridique, sociologique et économique de la culture et des pratiques culturelles ; analyser les besoins et identifier les demandes des publics de la culture, comprendre leurs stratégies
- appréhender les enjeux de la communication dans les domaines des médias et de la culture
- concevoir un projet de médiation culturelle et le mettre en oeuvre
- utiliser les méthodes et les outils d'analyse et d'intervention dans le domaine de la culture et de la communication
- savoir produire et utiliser des enquêtes
- connaître le monde des médias en France et dans les pays anglophones

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le détenteur de la licence peut travailler dans le secteur de la communication dans une collectivité territoriale, une organisation publique ou privée ; dans celui de l'animation auprès d'une institution (festival, patrimoine, musée,...) ; et de la publicité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut occuper un emploi de responsable de communication, d'attaché de communication dans une entreprise ou une institution culturelle, d'assistant de projet, d'attaché de presse, de chargé de relations publiques, de community manager, de webmaster, de journaliste,...

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 449 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 098
Jugés difficiles à recruter	22 %
Emplois saisonniers	20 %

Familles professionnelles (FAP)

U0X80 — Assistants de la communication
U0X90 — Cadres de la communication
U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition
U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possibilité d'accès par procédure de VAP (Validation des Acquis Professionnels - Décret n° 85-906 du 23/08/1985 - Articles D.613-38 à D.613-50 du code de l'éducation)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20240/>